

220C5417  
FR0000038804-DIV32

15 décembre 2020

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**SOFIBUS PATRIMOINE**

(Euronext Paris)

Le 14 décembre 2020 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société Segro France<sup>1</sup> envisage de déposer sur les actions de la société SOFIBUS PATRIMOINE<sup>2</sup>.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SOFIBUS PATRIMOINE sont applicables.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par la société Segro Plc.

<sup>2</sup> Cf. notamment communiqués diffusés par les sociétés SOFIBUS PATRIMOINE et Segro Plc respectivement les 14 et 15 décembre 2020.